



Redressement portant sur un crédit d'impôt

Par **CELINE1973**, le **06/06/2009** à **13:34**

Bonjour,

Les impôts me réclament une partie du crédit d'impôt qu'ils m'avaient accordé pour des travaux d'isolation (environ 1300 € ce qui représente plus que mon salaire mensuel) car j'ai déclaré sur 2006 ces travaux réalisés en 2005 et 2006.

C'est à l'issue des travaux que j'ai su qu'ils rentraient dans le cadre d'un éventuel crédit d'impôt. J'ai donc déclaré la totalité des travaux en 2006 car je pensais avoir la possibilité de le faire dans les deux années qui suivent les travaux.

J'ai appris aujourd'hui en appelant « Impôts services » que j'aurai dû, non pas déclarer sur 2006 mais faire une réclamation sur 2005.

S'agissant d'un problème "technique" j'ose espérer qu'il existe un moyen pour ne pas avoir à redonner cette somme étant donné que les travaux ont bien été réalisés et que je suis de bonne foi, j'ai d'ailleurs confié en toute confiance les factures sans imaginer un instant que je tendais le bâton pour me faire battre...

Merci de votre réponse